**Compte rendu du 10 juillet 2020**

En l’an deux mil vingt, le dix juillet à 19 heures, les membres du conseil municipal de la commune de BERRIE se sont réunis à la mairie de BERRIE en séance publique sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur FULNEAU, maire de Berrie, conformément aux articles L 2121-10, L2121-11 et L 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : Messieurs Jean-Paul FULNEAU, Emile Patrice MAROLLEAU, Robert GOUSSÉ, Christian POURCEL, Mesdames Fabienne MAROLLEAU, Roselyne BAILLERGEAU, Sophie BARRY, Véronique MANGEMATIN.

Représenté : Monsieur Emile Patrice MAROLLEAU représenté par Monsieur FULNEAU Suivant pouvoir.

Absents : Monsieur Claude Yannick MAUXION, Sébastien DUMOULIN,

Excusé : Dominique GIBOUIN

Secrétaire de séance : Monsieur Christian POURCEL

La séance a été ouverte sous la présidence de Mr Jean-Paul FULNEAU, Maire de Berrie.

**Ordre du jour**

 Désignation d’un délégué titulaire et de trois suppléants pour les élections des sénateurs.

 Monsieur FULNEAU, maire, a ouvert la séance.

Le maire a procédé à l’appel nominal des membres du conseil, a dénombré 8 conseillers
 présents ou représentés, et a constaté que la condition de quorum était remplie.

Monsieur le Maire a rappelé au conseil municipal qu’en application des articles L288 et R133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus séparément, sans débat, au
 scrutin secret majoritaire à deux tours.

 **Délégué titulaire**:

 **Candidat** :

Monsieur Jean-Paul FULNEAU, élu au premier tour avec 8 voix

 **Délégués suppléants :**

 **Candidats :**

Monsieur Christian POURCEL, élu au premier tour avec 8 voix.

 Madame Fabienne MAROLLEAU, élue au premier tour avec 8 voix.

 Madame Véronique MANGEMATIN, élue au premier tour avec 8 voix.

 Le Maire, Monsieur Jean-Paul FULNEAU